

5

**SUD SENEGAL**

**RAPPORT DE MISSION DU  
13 MAI AU 20 MAI 1989**

Cette mission effectuée pendant une semaine dans le sud du pays visait un double objectif:

1) Contrôler la présence effective de *Pelecanus onocrotalus roseus* entre le fleuve Gambie et le fleuve Casamance en fin de saison sèche (hors période de reproduction).

2) Parfaire les connaissances dont nous disposons actuellement sur l'avifaune de forêt présente dans le Parc national de basse Casamance, et à l'est du Parc national du Niokolo-koba, afin de compléter la rédaction d'un rapport de synthèse sur 4 années d'observations.

La première étape de notre prospection s'est déroulée sur 4 jours; les zones visitées ont été les abords (rive droite) de la rivière Soungrougrou, puis la rive gauche du fleuve Casamance, de Diattacounda à Ziguinchor, et pour finir le Parc national de basse Casamance et ses environs.

PELICAN BLANC (*Pelecanus onocrotalus roseus*)

Cette époque de l'année a été choisie en raison du manque d'informations précises sur la présence des pélicans dans le sud Sénégal. En effet, cette espèce a été, par le passé, régulièrement observée, en période post-nuptiale, c'est à dire pendant la saison sèche sur toute la zone de basse Casamance, préférentiellement de janvier à mars (SALA 1983, BAILLON 1985). Aucune donnée en revanche n'a été collectée en mai-juin, au début de la saison humide dans le sud. Deux groupes distincts ont été localisés:

\* L'un, regroupant 76 individus en vol, a été localisé à proximité de Guérina, en zone salée; aucun jeune, ni subadulte n'a été noté. Après une recherche des courants ascendants (200 m), le groupe s'est dirigé vers le sud/sud ouest.

\* Le deuxième groupe, vu le même jour, a été observé aux environs de Goudomp; 41 individus ont été recensés au sol, au bord d'un marigot d'eau douce. Nous n'avons noté que des adultes.

La présence de *Pelecanus onocrotalus roseus* en mai dans le sud Sénégalais confirme le caractère erratique de l'espèce après la saison de nidification, généralement admise en novembre-décembre, époque de surabondance des stocks alimentaires. Les tentatives successives de reproduction notées à Kalissaye par le passé (BAILLON, 1986), intimement liées aux conditions climatiques et hydrologiques

2 2 AVR. 1992

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 35180 ep1

Cote : b

défavorables du nord, exigeront désormais une surveillance régulière des effectifs casamançais.

Par ailleurs, la sous-population inféodée depuis 3 ans au nord du delta du Sine Saloum manifeste des velleités de déplacement, tantôt vers le sud, tantôt vers le nord. 13 individus ont été observés le 13 Mai à Farafeni (Gambie), probablement originaires de cette zone. Le programme de marquage qui sera mis en place en 1989-90 dans l'enceinte du PNOD devrait nous permettre, à moyens termes, de mieux contrôler ces déplacements.

#### AVIFAUNE FORESTIERE

L'importance de l'ornithologie forestière est méconnue par nombre d'ornithologistes. Le Sénégal, par le biais de ses Parcs nationaux du sud, a su préserver un patrimoine tropical présentant des habitats spécifiques qui posent, partout ailleurs, des problèmes d'une extrême acuité. L'écosystème forestier est d'une grande fragilité mais reste le milieu biologiquement le plus riche de la terre, celui où fonctionnent encore des structures et des mécanismes biologiques qui restent tels que l'évolution naturelle les a fait. Liés à des milieux relativement stables les oiseaux tropicaux ont bénéficié d'une grande longueur de temps pour développer des mécanismes adaptatifs plus nombreux et plus complexes que ceux montrés par les oiseaux des zones tempérées. Les spécialistes pensent que les régions forestières furent le creuset de l'évolution de la plupart des formes vivantes, et de leurs traits écologiques ou comportementaux. Dans la dynamique forestière la plupart des espèces d'arbres dépendent des oiseaux et des chauves souris pour la dispersion de leurs graines, donc pour leur régénération.

L'oiseau, de ce fait, constitue un excellent test pour jauger l'état de santé d'un biotope, par référence à son état naturel. Ainsi décrite (BROSSET, 1981), l'ornithologie tropicale doit être, dans son ensemble encouragée et soutenue. Des projets d'études sont actuellement en cours pour établir des inventaires de l'avifaune guinéenne. Les écosystèmes frontaliers de la région méridionale du Sénégal, contigus aux savanes pré-forestières de la zone soudano-guinéenne présentent des spécificités ornithologiques de premier choix.

Une prospection à pied, de 3 jours dans le périmètre du PNBC nous a permis de mieux appréhender les paramètres écologiques propres au parc, caractérisé par la présence de la forêt guinéenne humide, qui en fait toute sa richesse et son originalité.

L'importance de cette flore a été caractérisée dès 1970 par SCHNEIDER qui, selon lui, est représentée par deux groupements: Une première formation composée essentiellement d'essences purement guinéennes, le second groupe étant caractérisé par des espèces soudaniennes. La partie nord est colonisée par la forêt marécageuse. C'est précisément son hétérogénéité avec les habitats voisins qui marque l'attention. Cette variété floristique reflète la diversité aviaire. Nous nous sommes donc attaché à rechercher plus spécialement les espèces caractéristiques de ces milieux forestiers, et qui sont, soit de détermination délicate (*Pycnonotidae* en particulier) ou bien qui ont été l'objet de moins de 10 observations depuis 25 ans.

<i>Indicator minor</i>	Petit indicateur
<i>Dricurus ludwigii</i>	Drongo de Ludwig
<i>Chlorocichla flavicollis</i>	Grand bulbul à gorge jaune
<i>Phyllastrephus scandens</i>	Bulbul à queue rousse
<i>Andropadus virens erythropterus</i>	Bulbul verdâtre
<i>Thescelocichla leucopleurus</i>	Bulbul à queue tachetée
* <i>Chlorocichla simplex</i>	Bulbul modeste
<i>Criniger calurus</i>	Bulbul huppé à gorge blanche
<i>Bradornis pallidus modestus</i>	Gobe mouche pâle
<i>Cossypha albicapilla</i>	Grand cossyphé à tête blanche
<i>Hylia prasina</i>	Hylia verte
<i>Fraseria cinerascens guinea</i>	Gobemouche à sourcil blanc
<i>Lamprotornis purpureus</i>	Etourneau métallique pourpré
<i>Accipiter melanoleucus temminckii</i>	Epervier pie
<i>Francolinus achantensis</i>	Francolin d'Ahanta
<i>Nectarinia verticalis</i>	Scoui manga olive à tête bleue
<i>Stephanoaetus coronatus</i>	Aigle couronné
<i>Caprimulgus pectoralis</i>	Engoulevent à épaulettes noires
<i>Ploceus superciliosus</i>	Tisserin gros bec
<i>Malacocincla fulvescens</i>	Grive akalat brune
<i>Alethe diademata</i>	Aléthe à huppe rousse
<i>Ceratogymna elata</i>	Grand calao à casque jaune

\* Espèce nouvelle pour le parc et le Sénégal.

Une quarantaine d'autres espèces a également été observée dans le périmètre du parc mais ne figure pas sur cette liste, leur statut et leur identification ne présentant pas de problèmes particuliers.

Suite à une demande du conservateur, il serait souhaitable de prévoir, au cours de l'hivernage prochain, puis en début de saison sèche, une mission d'une semaine dans le parc pour tenter de capturer aux filets japonais (7x15) certaines de ces espèces dont l'observation et/ou l'identification dans la nature demeurent difficiles. Pour un grand nombre de ces oiseaux aucunes données biométriques et, à fortiori, de macrophotographies n'existent. Les individus capturés seront donc systématiquement mesurés, pesés et photographiés en main. L'indice d'adiposité sera également précisé, ainsi que le dimorphisme sexuel et l'âge.

La deuxième étape de cette mission avait comme objectif d'atteindre la forêt galerie du mont Assirik et la forêt humide de Dimboli, afin de recenser les espèces peuplant ces deux habitats caractéristiques, si peu fréquents au Sénégal.

A mesure que l'on s'éloigne de la bordure atlantique, les habitats passent de la mangrove et des reliques de forêt guinéenne à la forêt dégradée, aux savanes pré-forestières et aux zones de culture à *Elaeis*. L'avifaune y est alors plus diversifiée, et l'ouverture des milieux favorise particulièrement les espèces anthropophiles et les prédateurs. Ainsi sur l'itinéraire Diattacounda-forêt de Balmadou-Koldar-forêt de Bakor, nos dénombrements systématiques d'Accipitridés nous ont donné, pour une distance de 222 km, un indice kilométrique d'abondance (IKA) de 3.9, toutes espèces confondues. Un nombre important de rapaces

se nourrissaient majoritairement des fruits de palmiers; l'examen des pelotes collectées en atteste: (*Gypohierax angolensis*, *Kaupifalco monogrammicus*, *Accipiter melanoleucus* et *Polyboroides radiatus*).

#### MONT ASSIRIK.

Rares sont les études qui ont été menées sur l'avifaune du Parc, et plus spécialement sur celle inféodée aux milieux rocheux du mont Assirik. Le célèbre point 311 n'est peut-être pas la zone la plus propice à une telle étude, d'autant que son accès n'est pas aisé avec un véhicule normal. Par contre la forêt galerie, jouxtant le mont d'un côté et la bordure du plateau de l'autre, revêt sur un plan faunistique un intérêt considérable. Le peu de temps dont nous disposons ne nous a malheureusement pas permis de prospecter le site comme nous l'aurions voulu. Un séjour d'une semaine/an devrait suffire pour obtenir un aperçu global des peuplements d'oiseaux qui la fréquentent. Il est fort probable que le mont Assirik, outre les conditions d'accueil qu'il procure à l'avifaune éthiopienne et afrotropicale, représente également une balise d'orientation pour les paléarctiques migrateurs et hivernants. 83 espèces ont été recensées en 5 heures sur les flancs du sommet principal. Parmi elles nous retiendrons plus particulièrement:

##### Aigle-autour fascié (*Hieraaetus spilogaster*)

Bien que la zone du PNNK soit la plus communément fréquentée par cet aigle, l'espèce n'en demeure pas moins rare au Sénégal, et sa rencontre reste fortuite.

##### Aigle martial (*Polematus bellicosus*)

Son identification constitue la première donnée pour le laboratoire d'Ornithologie de M'BOUR. Il semble que l'espèce soit plus fréquente dans le sud de la Gambie que dans le nord mais reste néanmoins rare au sud du Sahara.

##### Circaète de Baudouin (*Circaetus gallicus baudouinii*)

Nous apportons ici une information sur son régime alimentaire: Un individu a été observé près du poste de Wourouli se nourrissant d'un *Agama agama*. Pas de preuve de nidification aux alentours, qui n'a d'ailleurs jamais été confirmée au Sénégal.

##### Martinet marbré (*Apus aequatorialis*)

L'individu observé sur les rives de la Gambie entre Banghar et Wourouli pourrait être de cette espèce. En comparaison avec un faucon à cou roux (*Falco chicquera*) volant à proximité, sa taille était sensiblement la même. Le ventre rayé et la queue fourchue ainsi que le vol puissant nous laissent penser qu'il pourrait s'agir de *Apus aequatorialis*. Nous n'avons toutefois pas pu observer le contraste de la gorge pendant les quelques secondes de notre observation. Cette

identification demande donc confirmation ; il s'agirait alors de la première donnée de l'espèce au nord de la Sierra Leone, et d'une espèce nouvelle pour le Sénégal.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*)

Rien de surprenant sur ce contact, si ce n'est l'époque d'observation. En effet, les effectifs communément observés le long du littoral sont depuis plus d'un mois remontés en migration pré-nuptiale

Cratérope capucin (*Phyllanthus atripennis*)

Observé en basse Casamance par VELLING (1968), BAILLON (1986) et surtout SALA (1983), l'espèce n'est pas signalée ailleurs. Elle a été observée à proximité du campement des gardes d'Assirik. Cela constitue la donnée la plus orientale pour le Sénégal.

Joues orange (*Estrilda melpoda*)

Le plus souvent en groupes mixtes avec *Estrilda bengala*, nous avons noté un individu isolé transportant des herbes dans son bec. Sa nidification est donc confirmée dans la savane boisée du sud du parc, le 18 mai (première pluie le 16 mai 89).

Echenilleur à ventre blanc (*Coracias pectoralis*)

Jamais commun, cet échenilleur n'a fait l'objet que de deux observations jusqu'ici - Un individu noté au bac de Diouloulou par G. MOREL en 1972, un autre par BAILLON en 1985 dans la forêt de Fathalla - Le sujet observé prospectait essentiellement les hautes branches d'un feuillu dans la forêt galerie du mont Assirik.

Une espèce de grive (*Malacocincla puvelli* ?), deux espèces de bulbul et une cisticole n'ont pas pu être déterminés.

#### FORET DE DIMBOLI

Le site, peu fréquenté se trouve à 5km à l'ouest de Fongolembi. On n'y accède qu'à pied, après l'escalade des parois rocheuses qui l'enserme. En contre bas des escarpements, où coule une rivière, une végétation luxuriante forme un remarquable gîte pour l'avifaune rupicole et la faune (Chimpanzés). Une prospection de 6 heures dans ce biotope nous a permis de noter un certain nombre d'observations sur les espèces suivantes:

Grand cossyphé (*Cossypha albicapilla*)

L'espèce, fréquente dans le site, était appariée et manifestait des comportements nuptiaux très nets. Sa présence aux environs de Kédougou correspond à la limite septentrionale de l'aire de répartition de ce

cossephe, et constitue la donnée la plus orientale pour l'espèce au Sénégal.

Bruant striolé (*Emberiza tahapisi*)

Un fort contingent d'individu a été observé dans les éboulis (20-25). Bien que n'étant pas strictement inféodée aux rochers, l'espèce est plus fréquente sur l'est du pays et effectue des déplacements avec les pluies. Le nombre de sujets observés représente le plus gros effectif enregistré jusqu'ici au Sénégal.

Grand bulbul à gorge jaune (*Chlorocichla flavicollis flavicollis*)

La sous-espèce observée à Dimboli présentait une gorge jaune, à l'inverse des individus du haut Cameroun occidental. C'est l'espèce type des savanes pré-forestières qui, contrairement à ce qui est souvent affirmé, fréquente occasionnellement la forêt à la recherche de fruits ou d'eau, en fin de saison sèche. N'a été observé que 5 fois dans le pays, toujours dans l'ouest de la Casamance.

Hirondelle à gorge striée (*Hirundo abyssinica puella*)

L'espèce semble plus fréquente que ne le laissent supposer les données bibliographiques. Nous l'avons déjà observée en 1986 à Cussouye, puis en 1987 au bord de la Gambie. Elle est fortement représentée autour des parois rocheuses de Fongolembi et probablement nicheuse.

Traquet de roche à ventre roux (*Myrmecocichla cinnamomeiventris*)

Seulement deux données existent à ce jour sur le territoire (MOREL, 1972; BAILLON, 1986) obtenues dans un milieu similaire à celui-ci. Pour cette espèce également nous nous trouvons à l'extrême limite nord de son aire de répartition.

Étourneau roupenné d'Alexander (*Onychognathus morio*)

Donnée comme une espèce du Mali, Côte d'Ivoire, Nigéria, Cameroun et RCA, cet étourneau rupicole n'a jamais été observé au Sénégal. Cette observation constitue donc une première au Sénégal. Un nid enfoui dans une crevasse a été localisé et les adultes nourrissaient sans cesse;

Hirondelle de rochers (*Hirundo fuligula* ou *Hirundo rupestris*?)

Deux cas de figure sont possibles: Nous avons à faire à *Hirundo fuligula* (observée une seule fois avec réserve par MOREL en 1972) mais sa présence ici demeure surprenante (Est Mali, Nigéria, Ethiopie, et Afrique du sud-est), ou bien il s'agit de *Hirundo rupestris*, espèce paléarctique, mais dans ce cas comment expliquer sa présence à une telle époque de l'année. Nicherait-elle au Sénégal? Ou serions nous seulement en présence de sujets juvéniles n'ayant pas acquis la maturité sexuelle? L'enigme reste entière mais que cette hirondelle soit de l'une ou l'autre espèce, sa présence demeure fort intéressante.

Indicateur tacheté (*Indicator maculatus*)

Aucune observation de cette espèce n'est mentionnée en haute Casamance, pour moins de 5 données pour l'ensemble du pays (la dernière en 1982). L'espèce est donc à priori rarissime, mais sa discrétion et son habitat sont peut-être la cause de ce manque d'information.

Percnoptère d'Egypte (*Neophron percnopterus*)

Espèce paléarctique et migrateur rare au Sénégal, sa présence en mai pose un problème évident sur son statut. La dernière observation énigmatique remonte au 19 mars 1972, où MOREL collecte une femelle avec ovules, à proximité de notre zone d'observation. Il n'est donc pas impensable que l'espèce puisse nicher sur les contreforts des monts du Fouta Djallon. Néanmoins, il conviendrait, avant d'affirmer sa reproduction au Sénégal, d'apporter la preuve de l'existence de son aire.

BAILLON François

Station d'Ornithologie  
BP 105  
M'BOUR  
SENEGAL